

**TARIF BLEU REGLEMENTÉ D'ÉLECTRICITÉ
CLIENTS PROFESSIONNELS au 01/08/2024**

Votre puissance (kVA)	Tarifs "base"*		Tarifs "heures creuses"*		
	Abonnement mensuel en € HT	Le KWh en € HT	Abonnement mensuel en € HT*	Le KWh en € HT*	
				Heures pleines	Heures creuses
3	10.45	0.1837	-	-	-
6	13.02	0.1837	13.18	0.1911	0.1548
9	15.48	0.1837	15.77	0.1911	0.1548
12	17.91	0.1837	18.40	0.1911	0.1548
15	20.33	0.1837	20.85	0.1911	0.1548
18	22.54	0.1837	23.40	0.1911	0.1548
24	27.75	0.1837	29.07	0.1911	0.1548
30	32.87	0.1837	34.15	0.1911	0.1548
36	37.79	0.1837	39.21	0.1911	0.1548

Taxes :

Les Prix TTC comprennent :

La TICFE à 20.05 € HT/MWh

La CTA qui correspond à 21,93% du montant HT de l'abonnement de la part acheminement

La TVA à 20% est appliquée sur la part énergie consommée et la TICFE, la TVA à 5,5% est appliquée sur la prime fixe et la CTA.

Les tarifs de l'électricité sont régulés et contrôlés par décret ou par décision de la Commission de Régulation de l'Énergie, en conséquence une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat.

Pour information : Rabais Municipaux accordés sur la zone de desserte SOREA

Ce dispositif (rabais communal sur valeur HT) est validé par la Direction Départementale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes) et par décision municipale des communes suivantes :

Saint-Julien-Montdenis : 5 % , Saint-Léger : 5 % , Saint-Martin d'Arc : 5 % , Valloire : 5 % , Villargondran : 5 % , Montricher : 5 % , sur l'abonnement et la consommation et Valmeinier : 5 % sur la consommation uniquement

Interventions et raccordement

Pour tout raccordement au réseau, veuillez prendre contact auprès de nos services au 04 79 64 44 38 et consulter les tarifs des principales prestations ci-dessous :

- Mise En Service - Résiliation (résiliation automatiquement incluse dans la mise en service) :
> 31.83 € TTC dans le cas d'une Mise En Service avec déplacement dans les 5 jours ouvrés
- Majoration en cas de déplacement express dans les 48h : + 41.03 € soit 72.86 €
> 1.74 € TTC dans le cas d'une mise en service faite sur compteur communicant
- Majoration en cas de mise en service dans la journée sur compteur communicant : + 57.77 € soit 59.51 €
- Petites interventions sans changement d'appareil : 42.81 € TTC (gratuit si compteur programmé à distance)
- Forfait passage en monophasé ou triphasé sans changement de câble ou coffret : 171.71€ TTC
- Forfait passage en Simple Tarif ou Double Tarif avec déplacement si changement de compteur : 63.72 € TTC
- Forfait passage en Simple Tarif ou Double Tarif avec déplacement sans changement de compteur : 42.81 € TTC

Suite à une coupure pour défaut de paiement, le rétablissement ne se fera qu'après règlement de l'intégralité des sommes dues ou la mise en place d'un échancier de règlement. Les frais occasionnés par un rappel s'élèvent à 1,85 € TTC, les frais d'un avis avant coupure à 10,20 € TTC, les frais de déplacement d'un agent à 35.86 € TTC.

Les frais en cas de coupure s'élèvent à 60.47 € TTC (ou 42.55 € avec un compteur communicant), la réduction de puissance s'élève à 60.47 € (ou 3.86 € avec un compteur communicant)

TARIF BLEU NON RESIDENTIELS					
dans le cadre du TARIF REGLEMENTE					
en vigueur à compter du 01/08/2024					
<i>Puissance souscrite en kVA</i>	<i>Réglage disjoncteur</i>		<i>Prix du terme fixe annuel en € (TVA 5,5 %)</i>		
	<i>Mono</i>	<i>Tri</i>	<i>Option Base*</i>	<i>Option Heures Creuses*</i>	
			<i>HT*</i>	<i>HT*</i>	<i>Option HC intéressante si la consommation en HC dépasse (en kWh/an)</i>
3	15 A	-	125.40	***	***
6	30 A	10 A	156.24	158.16	182
9	45 A	15 A	185.76	189.24	1317
12	60 A	20 A	214.92	220.80	1666
15	***	25 A	243.96	250.20	2788
18	***	30 A	270.48	280.80	3715
24	***	40 A	333.00	348.84	5557
30	***	50 A	394.44	409.80	8091
36	***	60 A	453.48	470.52	11249
<i>Puissance souscrite en kVA</i>			<i>Prix de l'énergie en c€ / kWh HT (*)</i>		
				<i>Heures Creuses</i>	<i>Heures Pleines</i>
3 (**)			18.37		
6 à 9			18.37	15.48	19.11
12 à 15			18.37	15.48	19.11
18 à 36			18.37	15.48	19.11

(*) Prix HT - hors TVA, CSPE et taxes locales et hors « rabais communal »

(**) Puissances non disponibles en monophasé